SAINT HONORE BK&A
140, rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 PARIS
Membre de la Compagnie de Paris

APLITEC AUDIT & CONSEIL
4-14 rue Ferrus
75014 PARIS
Membre de la Compagnie de Paris

SYNERGIE

ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES INFORMATIONS COMMUNIQUEES DANS LE CADRE DE L'ARTICLE L.225-115 5° DU CODE DE COMMERCE RELATIF AU MONTANT GLOBAL DES VERSEMENTS EFFECTUES EN APPLICATION DES 1 ET 4 DE L'ARTICLE 238 BIS DU CODE GENERAL DES IMPOTS

ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

SYNERGIE

Société Européenne (SE) au capital de 121 810 000 €
Siège social : 160 bis Rue de Paris
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

329 925 010 RCS NANTERRE

ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES INFORMATIONS COMMUNIQUEES DANS LE CADRE DE L'ARTICLE L.225-115 5° DU CODE DE COMMERCE RELATIF AU MONTANT GLOBAL DES VERSEMENTS EFFECTUES EN APPLICATION DES 1 ET 4 DE L'ARTICLE 238 BIS DU CODE GENERAL DES IMPOTS

ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

A l'Assemblée Générale de la société SYNERGIE SE,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en application de l'article L. 225-115 5° du code de commerce, nous avons établi la présente attestation sur les informations relatives au montant global des versements effectués en application des 1 et 4 de l'article 238 bis du code général des impôts pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, figurant dans le document ci-joint.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de votre Président. Il nous appartient d'attester ces informations.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes annuels de votre société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022. Notre audit, effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour la détermination du montant global des versements effectués en application des 1 et 4 de l'article 238 bis du code général des impôts. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté à effectuer les rapprochements nécessaires entre le montant global des versements effectués en application des 1 et 4 de l'article 238 bis du code général des impôts et la comptabilité dont il est issu et vérifier qu'il concorde avec les éléments ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance du montant global des versements effectués en application des 1 et 4 de l'article 238 bis du code général des impôts figurant dans le document joint et s'élevant à 7.430,40 (sept mille quatre cent trente) euros avec la comptabilité ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

La présente attestation tient lieu de certification du montant global des versements effectués en application des 1 et 4 de l'article 238 bis du code général des impôts au sens de l'article L. 225-115 5° du code de commerce.

Elle est établie à votre attention dans le contexte précisé au premier paragraphe et ne doit pas être utilisée, diffusée ou citée à d'autres fins.

Fait à PARIS, le 26 mai 2023

Les Commissaires aux comptes
Membres de la Compagnie régionale de Paris

SAINT HONORE BK&A

Frédéric BURBAND

APLITEC AUDIT & CONSEIL

Marie-Françoise BARITAUX-IDIR

SYNERGIE

Paris le 24 mai 2023

ATTESTATION
A l'attention des Commissaires aux Comptes

Je soussigné, Victorien VANEY, Président-Directeur Général de SYNERGIE SE, confirme, par la présente attestation établie dans le cadre de votre certification prévue à l'article L225-115 5° du Code de commerce, que le montant global des versements effectués en application des 1 et 4 de l'article 238 bis du Code Général des Impôts au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, tel que calculé par la Société, ressort à 7.430,40€.

Vous trouverez ci-après en annexe, la liste des actions nominatives de parrainage et de mécénat.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs les Commissaires, l'expression de mes sentiments distingués.

Victorien VANEY
Président-Directeur Général

Reçus au titre des dons à certains organismes d'intérêt général

SYNERGIE SE

ORGANISMES				Date versement	Moyens	Montant versé	n° reçu	Montant déductible
Org. Intérêt général	FOOTBALL CLUB CHALLANS 85	2 RUE ALICE MILLIAT	85300 CHALLANS	26/01/2022	virement	1 000,00	65	600,00
Org. Intérêt général	LE REVEIL SPORTIF ARDELAY	LA SALMONDIERE	85500 LES HERBIERS	01/02/2022	virement	1 500,00	65-2021	900,00
Org. Intérêt général	SAINT JEAN DE LUZ OLYMPIQUE	28 AV GEORGES CLEMENCEAU	64500 SAINT JEAN DE LUZ	15/02/2022	virement	500,00	4772	300,00
Org. Intérêt général	UNION SPORTIVE BAZOGES BEAUREPAIRE	ROUTE DE BAZOGES EN PAILLERS	85500 BEAUREPAIRE	22/02/2022	virement	430,40		258,24
Org. Intérêt général	ENTENTE SPORTIVE VALLETAISE	COMPLEXE SPORTIF DES DORICES	44330 VALLET	28/02/2022	virement	250,00	2022-72	150,00
Org. Intérêt général	RACING SPORT MARMANDAIS	CHEMIN DE MICHELET	47200 MARMANDE	03/05/2022	virement	700,00	114	420,00
Org. Intérêt général	PETANQUE DE L'ESPLANADE	19 RUE AUGUSTE RENOIR	47200 MARMANDE	24/05/2022	virement	200,00		120,00
Org. Intérêt général	RACING BESANCON	15 AVENUE LEO LAGRANGE	25000 BESANCON	13/07/2022	virement	2 500,00	1812	1 500,00
Org. Intérêt général	L'AVANT-GARDE SERIGNOLAISE	31 RUE DE FONTENAY	85200 SERIGNE	31/08/2022	virement	100,00		60,00
Org. Intérêt général	LES HERBIERS PETANQUE	CHEMIN DE BEL AIRE	85500 LES HERBIERS	30/09/2022	virement	150,00		90,00
Org. Intérêt général	UNION SPORTIVE BAZOGES BEAUREPAIRE	ROUTE DE BAZOGES EN PAILLERS	85500 BEAUREPAIRE	27/10/2022	virement	100,00		60,00
						7 430,40		4 458,00